



le cnam

école management & société

Filière

# Métiers de la formation

2011 - 2012

**licence**

Parcours Formation des adultes

**titre**

Responsable de projets de formation, RNCP niveau II

**master**

Analyse du travail et développement des compétences

**doctorat** en formation des adultes

Équipe pédagogique Métiers de la formation  
Professeur Guy Jobert



Élever la qualification des salariés, accroître leurs compétences, favoriser l'insertion et la mobilité sociale constituent aujourd'hui des enjeux majeurs de développement des sociétés, des personnes et des organisations, (entreprises, administrations, associations), quel que soit leur secteur d'activité (industrie, agriculture, tertiaire, services, soin, travail social, éducation...).

En France, la formation est devenue un véritable secteur économique et d'emploi, qui mobilise annuellement 30 milliards d'euros, près de 50 000 organismes et 150 000 formateurs professionnels permanents. Ceux-ci remplissent des fonctions diversifiées : les unes tournées vers l'animation des formations et l'accompagnement des personnes ; les autres vers la conception et la conduite de projets ou d'équipes ; d'autres enfin vers la conception de dispositifs d'insertion sociale, de développement des com-

pétences et d'accompagnement de changements. Quels que soient leur niveau de responsabilité et la dominante de leur activité, ces praticiens doivent traiter des questions complexes qui exigent d'eux un professionnalisme élevé, et par conséquent une formation spécialisée de haut niveau.

La filière Métiers de la formation offre des parcours de professionnalisation couvrant tous les niveaux de certification.

Cette offre répond à deux types d'objectifs :

- des objectifs de perfectionnement, de spécialisation, d'actualisation des connaissances ou d'introduction au domaine (il est possible, selon ses besoins, de suivre une ou plusieurs unités, de les valider ou non, de s'interrompre pour éventuellement poursuivre ultérieurement) ;
- des objectifs de formation certifiante sanctionnée par des titres de niveaux différents.

## Organisation de la filière

Fonctions visées	Niveau du titre	Diplômes préparés
Enseignant-chercheur dans l'enseignement supérieur universitaire ou professionnel ; expert et intervenant ; chargé d'études ; dirigeant de structure de formation.	D	Doctorat en formation des adultes
Consultant interne ou en cabinet, dans le domaine du développement des ressources humaines et de la gestion des compétences ; agent de développement au sein d'une DRH ou d'un organisme territorial ; dirigeant d'organisme de formation.	bac + 5 M 2 60 crédits	Master professionnel ATDC Analyse du travail et développement des compétences MR03
Responsable de formation dans un service de formation d'entreprise, d'organisme public national ou local, ou dans le domaine associatif ; cadre pédagogique ; coordinateur d'actions de formation.	bac + 4 M 1 60 crédits	Titre Responsable de projets de formation (RNCP niv. II) CPN03
Animateur-concepteur de formation ; intervenant en formation professionnelle, en conversion ou en insertion, en information et en accompagnement de publics en insertion ou en mobilité ; chargé de l'organisation et de la gestion d'actions de formation.	bac + 3 L 3 60 crédits	Licence sciences du travail Parcours Formation des adultes LG010
Au Cnam, les années L1 et L2 proposent les bases d'une formation en sciences du travail. Elles donnent accès à l'une des trois spécialités de la licence (L3) Science du travail et de la société. Deux unités d'enseignement portent sur la formation des adultes.	bac + 2 L 2 L 1 120 crédits	

## L'équipe pédagogique Métiers de la formation

Le secrétariat pédagogique est assuré par

Lucie Compan :  
01 40 27 25 52

La chaire de Formation des adultes a été créée en 1972 par Marcel Lesne qui en a été le premier titulaire. Le professeur Pierre Caspar lui a succédé.

Elle est occupée aujourd'hui par le professeur Guy Jobert, responsable de l'équipe Métiers de la formation.

Y collaborent notamment :

– des enseignants-chercheurs et des ingénieurs du Cnam :

Jean-Marie Barbier, Brigitte Bastard, Emmanuelle Betton, Anne Bouthry, Capucine Brémond, Jean-Luc Ferrand, Guy Jobert, Mokhtar Kaddouri, Jennifer Lorans, Anne-Lise Ulmann, Daniel Wilk.

– des enseignants-chercheurs d'autres institutions, des formateurs et des professionnels :

Bernard Alix, Catherine Besse, Nathalie Bourcheix-Leblond, Dominique Camusso, Alix Foulard, Dominique Jourdain, Jean Kuperholc, Clarisse Lecomte, Hugues Lenoir, Xavier Marchand, Paul Olry, Robert Ouaknine, Pierre Parage, Lucie Petit, Daniela Rodriguez, Paul Santelmann, Agnès Santourian, Yves Schwartz, Catherine Skiredj-Hahn, Daniel Soidet, Aletcheredji Tchibara, Christine Vidal-Gomel.



## Recherche

Les activités de recherche sont conduites au sein du Laboratoire CRTD (Centre de recherche sur le travail et le développement) du Cnam (équipe d'accueil 4132). Cette équipe est associée au laboratoire RIFT (Recherches et interventions sur la formation et le travail) de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève.

Les membres de la chaire sont actifs dans différents réseaux et sociétés scientifiques – AECSE, AISLF, SELF, GRAF, SIF – ainsi que dans divers programmes européens.

L'équipe Métiers de la formation répond à des demandes émanant d'entreprises et de milieux professionnels divers concernant l'aide à la conception de dispositifs de professionnalisation, d'accompagnement de changements, d'assistance à la conduite de projets auprès d'organisations ou de collectifs. Ces activités d'intervention nourrissent la recherche et l'enseignement professionnel dispensé aux élèves du Cnam.

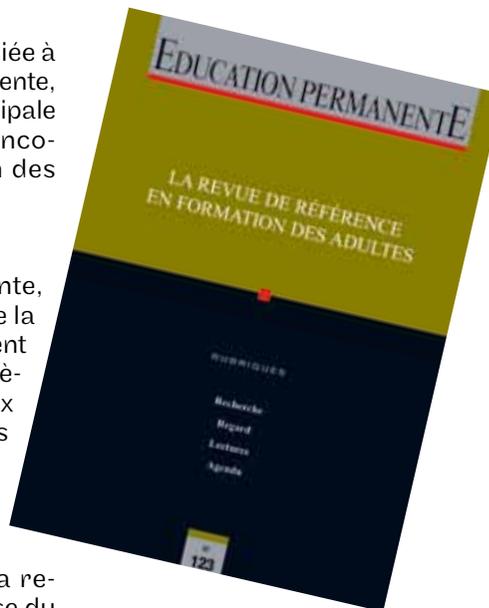


## Édition et diffusion de la culture scientifique et technique

L'équipe Métiers de la formation est associée à la publication de la revue Education permanente, créée en 1969 par Bertrand Schwartz, principale revue scientifique et professionnelle francophone dans le domaine de la formation des adultes :

[www.education-permanente.fr](http://www.education-permanente.fr)

En association avec Education permanente, l'équipe établit des liens entre le monde de la recherche et celui des praticiens, notamment à travers des journées de colloque régulièrement organisées sur des thèmes centraux et actuels de la formation. Ces journées rassemblent un grand nombre de praticiens et de chercheurs venus de toute la France et des autres pays francophones. Parmi les thèmes récemment abordés : les parcours professionnels ; la formation et la recherche ; l'analyse des pratiques ; l'analyse du travail ; la validation des acquis d'expérience ; l'interculturel en formation...



L'équipe est également inscrite dans un réseau de partenariats avec des institutions du monde professionnel (réseau Racine, conseil scientifique de l'ANACT, conseil d'orientation d'AgroSup Dijon, conseil scientifique de l'Institut international Joseph Jacotot, conseil pédagogique de l'ENAP, réseau TTnet, AFREF...)

# Licence (L 3) Sciences du travail et de la société

## Analyse du travail, psychologie et formation

### Parcours Formation des adultes

La licence représente 180 crédits répartis sur trois années d'études, désignées L1, L2 et L3. Ces crédits peuvent être obtenus à des rythmes variables selon la disponibilité de chacun.

Les années L1 et L2 proposent les bases d'une formation dans les sciences sociales orientées vers l'étude de l'homme au travail. Elles comportent deux unités d'enseignement portant sur

la formation des adultes : FAD101 et FAD102.

L'année L3, accessible avec un diplôme de niveau bac + 2, un titre de niveau III ou une validation des acquis, est une année de spécialisation vers le métier de formateur d'adultes, sanctionnée par la licence. Au-delà, la poursuite de la formation est possible vers le titre Responsable de projets de formation (RNCP niveau II).

## Fonctions visées

Animateur(trice)-concepteur(trice) de formation dans un organisme ou un service formation ; formateur(trice) assurant la conception et la diffusion de contenus spécialisés à des publics adultes, en formation professionnelle, en conver-

sion ou en insertion ; intervenant(e) en information et en accompagnement de publics en insertion ou en mobilité ; formateur(trice)-référént(e) ; chargé(e) de l'organisation et de la gestion d'actions de formation.

## Compétences à acquérir

- Transmettre des savoirs ou des savoir-faire à des publics jeunes et adultes.
- Concevoir, en réponse à une demande, une intervention formative relevant de sa spécialité.
- Définir les objectifs, le contenu et les modalités d'une séquence de formation à destination d'un public spécifique.
- Concevoir des outils pédagogiques, adapter ou expérimenter les méthodes nécessaires.
- Évaluer les résultats pour réajuster les contenus et suivre le déroulement des opérations.
- Accompagner les étapes d'un parcours d'insertion ou de mobilité professionnelle.
- Mettre en œuvre, au sein de sa structure, le plan de coordination et de régulation des activités, des actions et des filières.
- Animer des réunions de formation ou de prise de décision.
- Situer son action professionnelle propre dans son contexte institutionnel, réglementaire, social, et par rapport à des enjeux plus larges.
- Développer une capacité de réflexion sur sa pratique de formateur, en assurer l'adaptation à des situations nouvelles, innover face à des situations inédites ou complexes.

## Validation

Pour obtenir la Licence, il faut :

- justifier d'un niveau bac + 2 (cursus L1 et L2 du Cnam, autre diplôme ou titre de niveau III, validation des acquis) ;
- valider 8 UE : FAD103, FAD104 ou 116, FAD106, FAD107, FAD108, FAD112, FPG 001, CCE105 ;
- satisfaire à un test de langue (niveau I) ;

- justifier d'une expérience d'un an dans le domaine de la formation des adultes ou dans des activités connexes, ou avoir effectué un stage de 6 mois ;
- valider un rapport d'expérience\*, ou un rapport de stage, qui rende compte de sa pratique de manière réflexive.

(\*) Consignes disponibles sur le site : [www.cnam.fr/formation-adultes](http://www.cnam.fr/formation-adultes)

code	unités d'enseignement L3	semestre 1							semestre 2						autres		
		L	M	M	J	V	S		L	M	M	J	V	S	FC	FOD	
FAD103	Institutions et acteurs de la formation des adultes			s												FO001	Non
FAD104 ou FAD 116	Orientation et accompagnement des publics adultes Montage juridique et financier des dispositifs							s								Non	Non
FAD 106	Animation, gestion et évaluation d'une séquence pédagogique		s					ou					j		FO004	Non	
FAD 107	Atelier de méthodes des sciences sociales <sup>(1)</sup>					j		ou			j	j				Non	
FAD108	Projet personnel et professionnel				s			et				s			FO005	Non	
FAD112	Ingénierie d'une action de formation <sup>(2)</sup>				s			ou							FO008	Non	
FPG 001	Initiation au management et GRH			s											RH003	Non	
CCE105	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle ( <a href="http://communication-culture.cnam.fr">http://communication-culture.cnam.fr</a> )									s		m			EX003	Non	

(1) UE proposée au choix, soit au 1<sup>er</sup> semestre (8 samedis complets), soit au 2<sup>nd</sup> semestre (un jeudi-vendredi par mois pendant 4 mois).  
(2) UE proposée au choix, soit au 1<sup>er</sup> semestre (jeudi soir), soit au 2<sup>nd</sup> semestre (samedi matin).

Rapport d'expérience  
Test de langue (niveau 1)

## Unité complémentaire (au choix)

– pour les candidats n'ayant pas d'expérience professionnelle significative dans le domaine de la formation des adultes, ou dans un domaine connexe :

code	unités d'enseignement	semestre 1							semestre 2						autres		
		L	M	M	J	V	S		L	M	M	J	V	S	FC	FOD	
FAD 101	Formation des adultes : histoire, cadre et acteurs				s											Non	Non
FAD 102	Pratiques pédagogiques en formation d'adultes				s											Non	Non

– pour les candidats n'ayant pas reçu de formation préalable dans un domaine en rapport avec les sciences humaines et sociales :

AST 001	Introduction à la sociologie	Se reporter au planning de la chaire de Sociologie : <a href="http://www.cnam.fr/sociologie">http://www.cnam.fr/sociologie</a>
AST 107	Sociodynamique des organisations et stratégies d'acteurs	
PST 002	Introduction à la psychologie générale	Se reporter au planning de la chaire de Psychologie du travail : <a href="http://psychologie-travail.cnam.fr">http://psychologie-travail.cnam.fr</a>
PST 105	Approche psychologique du travail et de l'emploi	



### ATTENTION

- Les candidats à la Licence n'ayant pas d'expérience professionnelle significative dans le domaine de la formation des adultes, ou dans un domaine connexe, doivent suivre une UE complémentaire au choix :
  - Formation des adultes : histoire, cadre et acteurs (FAD 101)
  - Pratiques pédagogiques en formation d'adultes (FAD 102).
- Les candidats n'ayant pas reçu de formation préalable dans un domaine en rapport avec les sciences humaines et sociales doivent suivre une UE complémentaire au choix (voir tableau ci-dessous). Lorsque ces deux caractéristiques se cumulent, le candidat doit valider 10 UE pour obtenir la licence.

# Titre RNCP niveau II

## Responsable de projets de formation

Depuis sa création, ce cursus a accueilli plusieurs milliers de professionnels. Le titre qui le sanctionne bénéficie d'une bonne reconnaissance dans les milieux de la formation.

### Fonctions visées



Responsable de formation dans un organisme ou dans le service formation d'une entreprise, d'un établissement public (local ou national) ou d'une association ; responsable de projets visant la conception et la réalisation d'actions de formation sur mesure ou de développement des compétences ; responsable de plate-forme de mobilisation ou de centre de ressources.

### Compétences à acquérir

- Concevoir une action ou un dispositif de formation visant le développement de compétences professionnelles ou sociales, en repérant les spécificités d'une demande particulière.
- Prendre en compte, dans l'ingénierie d'une action ou d'un dispositif de formation, les dimensions du travail réel des publics visés et des caractéristiques de l'apprentissage en situation de travail.
- Conduire une action complexe ; établir des outils de conduite et de suivi (tableau de bord...).
- Rechercher et choisir, en les adaptant, les démarches et les outils pédagogiques les plus pertinents.
- Concevoir et mettre en œuvre l'évaluation d'une action ou d'un dispositif de formation.
- Identifier le système d'action global dans lequel on exerce (acteurs institutionnels locaux, nationaux ou européens, politiques d'entreprises ou politiques publiques...) en vue d'agir sur lui ou de nouer des partenariats.
- Mettre en perspective sa propre pratique en l'éclairant de notions empruntées aux sciences humaines et sociales.

## Validation

Pour obtenir le titre de Responsable de projets de formation, il faut :

- justifier d'un niveau bac + 2 (cursus L1 et L2 du Cnam, autre diplôme ou titre de niveau III, validation des acquis) ;
- valider les 12 UE suivantes : FAD103, FAD104 ou 116, FAD106, FAD107, FAD108, FAD109, FAD110, FAD111, FAD112, FAD113, FAD114, FAD115 ou TEA102 ;
- rédiger un mémoire professionnel incluant une note bibliographique (UA220)\* ;
- justifier d'une expérience de deux ans au moins dans le domaine de la formation des adultes ou dans des activités connexes, ou avoir effectué un stage de trois mois ;
- valider un rapport d'expérience\*, ou un rapport de stage le cas échéant, qui rende compte de sa pratique de manière réflexive.

**Attention :** les candidats à la licence n'ayant pas reçu de formation préalable dans un domaine en rapport avec les sciences humaines et sociales doivent suivre une UE complémentaire au choix parmi les suivantes :

- Introduction à la psychologie générale (PST002)
- Approche psychologique du travail et de l'emploi (PST105)
- Introduction à la sociologie (AST001)
- Sociodynamique des organisations et stratégies d'acteurs (AST107).

(\*) *Consignes disponibles sur le site : [www.cnam.fr/formation-adultes](http://www.cnam.fr/formation-adultes)*

## Parcours

L'obtention du titre requiert d'avoir obtenu un titre de niveau III, ou un niveau au moins égal à bac + 2, ou une validation des acquis (voir p. 18).

Le cursus constitue un ensemble que chacun peut parcourir à son rythme, sur une durée généralement comprise entre 5 et 7 semestres. Un parcours-type est consultable sur le site de la chaire : [www.cnam.fr/formation-adultes](http://www.cnam.fr/formation-adultes).

Ce parcours peut articuler des UE en cours du soir, en formation continue (FC) et en formation ouverte à distance (FOD).

Au-delà de la présence aux enseignements, les étudiants doivent prendre en compte un temps complémentaire de travail personnel.

Les candidats souhaitant poursuivre leur formation en master (M2) devront satisfaire à une sélection.

code	unités d'enseignement	semestre 1					semestre 2					autres			
		L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	FC	FOD
<b>Cadre institutionnel, social et culturel de la formation</b>															
FAD103	Institutions et acteurs de la formation des adultes			s										FO001	
FAD115 ou TEA102	Politiques de formation et territoires Certifications professionnelles et VAE								s					FO002	
<b>Ingénierie des compétences et ingénierie de la formation</b>															
FAD109	Ingénierie : concepts et démarches	s													
FAD111	Analyse du travail et ingénierie de la formation professionnelle								s					FO010	
FAD112	Ingénierie d'une action de formation <sup>(1)</sup>				s			ou				m		FO008	
FAD114	Développement des compétences en situation de travail								s					FO009	X
<b>Pratiques pédagogiques en formation des adultes</b>															
FAD104 ou FAD116	Orientation et accompagnement des publics adultes Montage juridique et financier des dispositifs								s						
FAD106	Animation, gestion et évaluation d'une séquence pédagogique		s					ou				j		FO004	
FAD113	Organisation des apprentissages et professionnalisation								s					FO003	X
<b>Projets et conduite de projets</b>															
FAD107	Atelier de méthodes des sciences sociales <sup>(2)</sup>					j	ou				j	j			
FAD108	Projet personnel et professionnel				s		et				s			FO005	
FAD110	Méthodologie de l'analyse de situations et de la conduite de projets <sup>(3)</sup>				s		et				s				
UA220	Mémoire professionnel et note bibliographique					m						m			
<small>(1) UE proposée au choix, soit au 1<sup>er</sup> semestre (jeudi soir), soit au 2<sup>e</sup> semestre (samedi matin)            (2) UE proposée au choix, soit au 1<sup>er</sup> semestre (8 samedis complets), soit au 2<sup>e</sup> semestre (1 jeudi-vendredi par mois pendant 4 mois)            (3) UE soumise à l'agrément de l'enseignant et enseignée tout au long de l'année un vendredi sur deux</small>															
<b>Rapport d'expérience</b>															

## Unité complémentaire (à choisir parmi les quatre suivantes)

AST001	Introduction à la sociologie	Se reporter au planning de la chaire de sociologie : <a href="http://www.cnam.fr/sociologie">http://www.cnam.fr/sociologie</a>
AST107	Sociodynamique des organisations et stratégies d'acteurs	
PST002	Introduction à la psychologie générale	Se reporter au planning de la chaire de psychologie du travail : <a href="http://psychologie-travail.cnam.fr">http://psychologie-travail.cnam.fr</a>
PST105	Approche psychologique du travail et de l'emploi	

# Unités d'enseignement (UE)

Licence et titre Responsable de projets de formation

Des informations plus détaillées sur chaque UE sont disponibles sur le site du Cnam.

**FAD101\*** (4 crédits)

## **Formation des adultes : histoire, cadre et acteurs**

Appréhender la spécificité de la formation des adultes par rapport aux autres champs professionnels connexes. Connaître la construction historique du secteur de la formation des adultes en lien avec ses déterminismes économiques, politiques et sociaux. Appréhender les grandes logiques de fonctionnement de l'appareil de formation professionnelle continue aujourd'hui.

**FAD102\*** (4 crédits)

## **Pratiques pédagogiques en formation d'adultes**

Situer les pratiques pédagogiques existantes dans une histoire et un processus d'évolution, et les enjeux généraux, économiques, sociaux, cognitifs qui sous-tendent leur développement. Caractériser l'adulte en formation et les théories qui rendent compte des processus de l'apprentissage adulte. Identifier les grands types de démarches et outils pédagogiques existants et les évolutions qui se dessinent dans le champ de la formation et du développement des compétences. Préciser les différents rôles et les différentes activités des formateurs.

\* UE du parcours L1-L2.

**FAD103** (6 crédits)

## **Institutions et acteurs de la formation des adultes**

Connaître les données de cadrage du champ de la formation professionnelle en France, ses publics, acteurs institutionnels, fonctions et principaux mécanismes de régulation ; utiliser des clefs de lecture pluridisciplinaires (historique, juridique, économique, sociologique, systémique) pour appréhender et comprendre ce champ ; et permettant de mieux situer son rôle et ses actions dans l'exercice des activités et des fonctions de la formation.

**FAD104** (4 crédits)

## **Orientation et accompagnement des publics adultes**

Identifier les principaux concepts dans le champ de l'accueil et de l'orientation des publics. Repérer les enjeux institutionnels, sociaux et professionnels des pratiques présentes dans le champ. Situer la place et le rôle de la formation dans les projets et les parcours des publics concernés. Identifier les principales fonctions, la diversité des démarches et des outils mis en

œuvre par les professionnels. Définir la place et la méthodologie de l'élaboration du projet professionnel. Formaliser les différentes étapes d'un parcours individualisé et le rôle joué par l'accompagnateur.

**FAD106** (6 crédits)

## **Animation, gestion, évaluation d'une séquence pédagogique**

Identifier les différentes activités propres à la conduite d'une séquence pédagogique. Concevoir, animer et gérer une séquence pédagogique. Construire/choisir et mettre en œuvre des démarches et outils pédagogiques reliés à des objectifs d'apprentissage. Clarifier les paramètres logistiques, relationnels et pédagogiques intervenant dans la gestion d'une séquence pédagogique ; identifier les problèmes potentiels et la manière d'y faire face. Observer et évaluer des séquences pédagogiques, faire des choix pertinents de formateurs sur ces indicateurs.

**FAD107** (4 crédits)

## **Atelier de méthodes des sciences sociales**

Construire et mettre en œuvre des outils de recueil et de traitement de l'information régulièrement utilisés dans les sciences sociales et dans les différents métiers de la formation : interviews de groupe, entretiens, questionnaires, analyse thématique de contenu, analyse du discours. Repérer les problèmes méthodologiques et psychosociologiques posés par la mise en œuvre de ces outils, et identifier les démarches et les techniques permettant d'atteindre l'efficacité recherchée. Ces outils sont abordés dans une perspective professionnelle (analyse des besoins de formation, évaluation d'une action de formation...) ou dans une perspective de recherche (réalisation d'un mémoire professionnel).



FAD108 (6 crédits)

**Projet personnel et professionnel**

Engager une démarche d'affirmation de son identité sociale et professionnelle. Accompagner les participants dans la construction ou la consolidation de projets personnels et professionnels, en identifiant leurs acquis et en élaborant un « portefeuille de compétences ».

FAD109 (8 crédits)

**Ingénierie : concepts et démarches**

Acquérir ou homogénéiser les connaissances de base en ingénierie éducative. Se familiariser avec la culture et les concepts de l'ingénierie. Comprendre les principaux enjeux et modalités de la détermination d'objectif, la planification et l'évaluation d'actions ou de dispositifs de formation. Se préparer à concevoir et à mettre en œuvre des ingénieries de formation simples et des évaluations adaptées.

FAD110 (8 crédits)

**Méthodologie de l'analyse de situations et de la conduite de projets**

Identifier les dimensions méthodologiques et stratégiques de la conduite de projet ; les relier concrètement à la conception et la conduite d'un projet d'action de formation.

FAD111 (8 crédits)

**Analyse du travail et ingénierie de la formation professionnelle**

S'approprier les concepts et les méthodes de l'analyse du travail en vue de la formation. S'initier à l'analyse du travail sur des situations de complexité moyenne, en utilisant les concepts et les méthodes de l'ergonomie cognitive et de la didactique professionnelle. Identifier les caractéristiques des situations d'apprentissage issues de l'analyse du travail.

FAD112 (4 crédits)

**Ingénierie d'une action de formation**

A partir du processus d'élaboration d'un cahier des charges d'une action de formation, comprendre le principe de travail appel d'offre / cahier des charges et mettre en œuvre les démarches et les outils des ingénieries pédagogique et de formation. Cet enseignement est conduit en faisant alterner des apports théoriques et méthodologiques avec des ateliers de mise en pratique.

FAD113 (8 crédits)

**Organisation des apprentissages et professionnalisation**

Situer les activités pédagogiques et les enjeux de la formation comme mode de professionnalisation ; identifier la diversité des modalités d'organisation des apprentissages ; repérer leurs enjeux, leurs principes de fonctionnement, leur évolution dans les champs de pratique de la formation des adultes et leurs effets potentiels sur l'apprentissage ; observer les dimensions pédagogiques d'un dispositif ou d'une situation de formation ; élaborer un diagnostic de la démarche et des moyens utilisés dans une situation pédagogique concrète et enrichir les pratiques existantes par la création et l'usage d'approches et d'outils nouveaux à fin de formation.

FAD114 (8 crédits)

**Développement des compétences en situation de travail**

A partir d'apports théoriques sur les notions de compétence et d'expérience il s'agit d'une part de comprendre les intérêts, les limites et les usages en formation d'outils tels que les référentiels, et d'autre part de s'entraîner à la conception et la réalisation de dispositifs favorisant le développement des compétences attendues en situation de travail.

FAD115 (8 crédits)

**Politiques de formation et territoires**

Connaître les aspects réglementaires, financiers et politiques des modes d'intervention des institutions publiques dans l'espace régional. Repérer et analyser les différents types de politique, programmes et action du Conseil Régional en matière économique et en matière éducative. Maîtriser des grilles d'analyse du fonctionnement concret des institutions de formation professionnelle en France, de leurs fonctions et leurs principaux mécanismes de régulation au niveau régional et infra-régional. Comprendre les enjeux des politiques régionales sur le système éducatif.

FAD116 (4 crédits) **en création**

**Montage juridique et financier des dispositifs de formation**

Cette unité s'adresse aux personnes [assistant(e)s, gestionnaires, responsables opérationnels] ayant en charge la construction ou le pilotage concret d'actions ou de dispositifs de formation. En partant des situations concrètes les plus fréquentes dans les institutions (plan de formation congé individuel de formation, droit individuel à la formation, contrats en alternance, contrats aidés, dispositifs incitatifs de l'Etat ou des régions, etc.), cette unité place les participants en situation de trouver les textes de référence, les interlocuteurs pertinents, les sources financières, les procédures à respecter, et plus généralement les lieux et les sources d'informations dont ils ont besoin pour mener à bien leur mission.

# UE hors filière Métiers de la formation

AST001 (6 crédits)

## **Introduction à la sociologie**

Fournir des outils d'analyse pour une lecture sociologique de la transformation de la société, des faits sociaux et des situations quotidiennes. Groupes sociaux et valeurs : classes sociales, stratification et mobilité ; rapports d'âge et de genre, évolution des valeurs et des croyances.

AST107 (4 crédits)

## **Sociodynamique des organisations et stratégies d'acteurs**

Mobiliser les courants théoriques de la sociologie des organisations pour rendre compte des transformations organisationnelles dans le champ de la production de biens et des services. Analyser des situations organisationnelles à l'aide des théories et des méthodes récentes.

CCE105 (4 crédits)

## **Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle**

Développer la prise de parole dans les situations de communication : acquérir les méthodes des différentes formes d'interaction: relation interpersonnelle, négociation, animation de groupe. S'approprier les usages des supports de communication dans les situations de travail.

FPG001 (4 crédits)

## **Initiation au management et gestion des ressources humaines**

Comprendre l'histoire, les enjeux, les objectifs, les composantes et les bases de connaissance de la fonction RH dans les organisations. Avoir une vision des interactions de la fonction RH avec les principales fonctions de l'entreprise.

PST002 (6 crédits)

## **Introduction à la psychologie générale**

Connaissances fondamentales en psychologie. Panorama des grands courants théoriques en psychologie cognitive, sociale et clinique. Principaux concepts de psychologie.

PST105 (6 crédits)

## **Approche psychologique du travail et de l'emploi**

Connaître les principaux dispositifs dans le champ du travail et de l'emploi (GPEC, orientation, bilan de compétences, etc.), analyser les systèmes de contraintes qui les structurent, les demandes sociales, organisationnelles, individuelles qu'ils véhiculent.

TEA102 (8 crédits)

## **Certifications professionnelles et validation des acquis de l'expérience**

Connaître les dispositions de la VAE et l'impact de cette démarche sur les parcours professionnels. Comprendre le système de certifications professionnelles et de son rôle sur le marché du travail.



# Master ATDC

Sciences du travail et de la société

## Analyse du travail et développement des compétences

Pour les praticiens de la formation des adultes, les gestionnaires des ressources humaines et de l'emploi, les managers, l'apparition de la « logique compétence » a remis profondément en question leurs cadres de pensée et leurs modes d'intervention. En effet, la compétence des travailleurs, et plus seulement leur qualification, est devenue un enjeu majeur pour l'atteinte de la performance, tant dans la production des biens que dans le secteur des services. Raisonner « compétence », c'est déplacer le regard des savoirs ou des savoir-faire acquis en institution de formation vers l'action située et son efficacité.

À l'objectif d'apprentissage, familier aux formateurs, s'ajoute celui de développement, c'est-à-dire la possibilité offerte à des professionnels de tirer de leur expérience passée, verbalisée et pensée, les ressources d'une action nouvelle. Pour passer de la logique de la formation à la logique de la compétence, l'objet central à prendre en compte est alors le travail, c'est-à-dire l'activité réellement déployée par les hommes et les femmes, en situation réelle de production, pour faire face aux exigences de la tâche à réaliser.

La question du travail et celle de l'intervention sur les situations de travail sont donc centrales dans le programme de ce master.



## Fonctions visées

### Ce master s'adresse :

- aux praticiens de la formation (formateurs, ingénieurs en formation, responsables de formation) dans les entreprises, le secteur public, les organismes, services ou cabinets, qui veulent étendre leur domaine de compétence en passant d'une ingénierie classique de formation à une ingénierie du développement des compétences. Notamment aux professionnels qui interviennent dans des dispositifs de formation en alternance, ou qui ont à concevoir et à animer des formations au plus près des situations de travail, ou encore qui sont impliqués dans la conception d'« organisations apprenantes », ou de systèmes sociaux de développement des compétences ;
- aux cadres de la fonction RH (formateurs, chargés d'études, consultants internes ou externes, gestionnaires de carrière...), exerçant en entreprise ou en cabinet, ayant à intervenir au sein des milieux de travail pour accompagner des changements qui ont un impact sur les organisations du travail, mais également sur les compétences, et plus largement sur le rapport au travail des professionnels concernées.

– être capable de recevoir des demandes d'intervention ou de conduite de projets, d'en dégager les dimensions latentes et les implications multiples (sur l'organisation, sur les personnes), au-delà de la formulation initiale de la demande ; de proposer des démarches d'intervention, de les conduire, d'en assurer le suivi dans le milieu concerné et d'en faire l'évaluation.

– être capable d'analyser rigoureusement des situations de travail, avec des approches variées, pour servir différents objectifs : proposer des changements d'organisation du travail ou de méthodes de management susceptibles de favoriser le développement des compétences ; concevoir des dispositifs de formation professionnelle, notamment en alternance, ou améliorer leur efficacité ; proposer à des salariés des dispositifs et des méthodes d'analyse de leur propre travail dans une perspective de développement des personnes et des situations.



– être capable d'intervenir en conseil auprès des managers

– être capable d'intervenir en conseil auprès des managers dans les démarches d'évaluation et de développement des compétences de leurs collaborateurs ; d'aider au diagnostic des obstacles et des conditions favorables au développement des compétences individuelles et collectives ; de faire le lien entre des objectifs de performance et les capacités des personnes et des collectifs à porter cette performance (en termes de compétences des personnes, d'organisation, de management).

## Validation

### Pour obtenir le master, il faut :

- avoir obtenu les 60 crédits de M1 (FAD109, 110, 111, 113, 114 et 115 + rapport d'expérience) ou détenir un bac + 4 ;
- avoir satisfait à la sélection d'entrée en M2 ;
- valider les 60 crédits de M2 (voir page suivante) ;
- satisfaire un test de langue (niveau II) ;
- conduire, en situation réelle, une intervention, une étude, une évaluation ou un projet innovant dans un milieu de travail (de préférence autre que celui dans lequel exerce l'étudiant) ;
- rédiger et soutenir un mémoire.



# Conditions d'admission

Le nombre de places étant limité, une sélection est opérée. Les candidats doivent remplir plusieurs conditions :

- avoir validé un niveau bac + 4, de préférence dans les sciences humaines et sociales au sens large. Des candidats issus d'autres champs disciplinaires peuvent être admis s'ils possèdent une expérience professionnelle dans le champ de la formation ou des ressources humaines. Il pourra leur être demandé de renforcer leur formation dans ce domaine en suivant des enseignements supplémentaires dispensés au Cnam ;
- posséder 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation ou dans des domaines connexes (ressources humaines, travail social, insertion, etc.) ;
- avoir un projet d'intervention, en réponse à une demande réelle, en rapport avec la thématique du Master et réalisable pour l'essentiel dans le cadre temporel de la formation.

## Le dossier de candidature doit comporter :

- l'attestation d'un titre équivalent à un niveau bac + 4 ou le titre Responsable de projets de formation, RNCP niveau II ;
- un CV détaillé. Une expérience acquise dans un domaine proche de la thématique du master (formation, intervention, relation de service, domaine sanitaire et social, éducatif...) sera privilégiée sans que ce critère soit exclusif ;
- une lettre de motivation ;
- un texte décrivant le *projet* que le candidat se propose de conduire, ou l'intervention qu'il souhaite réaliser pendant la durée de la formation et précisant ce qu'il a déjà entrepris pour en assurer la faisabilité (lettre de commande ou projet déjà négocié dans le contexte professionnel du candidat).

Les dossiers de candidature doivent être téléchargés et adressés avant le 27 juin 2011 (1<sup>re</sup> session), avant le 12 septembre 2011 (2<sup>de</sup> session) en 2 exemplaires à :

Jean-Luc Ferrand, Cnam, case 1D5P40, 2 rue Conté - Paris III<sup>e</sup>.

## Droits d'inscription

Ce cursus est proposé sous le régime de la formation continue. Il donne donc lieu au paiement de droits d'inscription :

- 1 750 € pour les candidats individuels (payables en plusieurs fois) ;
- 5 100 € pour les candidats en congé individuel de formation, sous régime du plan de formation d'entreprise, bénéficiant d'un financement Assedic, etc.

La formation démarre par un séminaire de 3 journées les 13, 14 et 15 octobre 2011, et se déroule ensuite les vendredis et samedis en journées pleines.

modules	unités d'enseignement	semestre
<b>Axe 1. Cadres de référence de la formation des adultes (8 crédits)</b>		
US2203	Formation et société : courants de pensée, enjeux et pratiques	annuel
US2202	Cycle de conférences	annuel
<b>Axe 2. Analyse du travail, ingénierie et gestion des compétences (12 crédits)</b>		
US2205	Compétence et mobilisation subjective au travail	1
US2206	Analyse du travail et ingénierie des compétences	2
US2207	Le management par la compétence	2
US220C	Introduction à l'ergologie	2
<b>Axe 3. Conduite de projet et démarche d'intervention (11 crédits)</b>		
US2208	Théories et pratiques de l'intervention	annuel
US2209	Sociologie et analyse systémique des organisations	1
US2204	Le groupe dans la pratique d'intervention	2
<b>Axe 4. Séminaires transverses (6 crédits)</b>		
US220A	Analyse des pratiques	annuel
US220B	Supervision des projets et suivi des mémoires	annuel
<b>Test de langue niveau 2 (3 crédits)</b>		
<b>Mémoire professionnel (20 crédits)</b>		

# Doctorat en formation des adultes

Les doctorants sont accueillis dans le cadre de l'école doctorale Entreprise, travail, emploi (ETE), réseau de 15 équipes de recherche spécialisées en Sciences du travail et des organisations (Cnam, université Paris-Est Marne-la-Vallée, École nationale des Ponts et chaussées).

## Conditions d'admission

Les candidats doivent être titulaires d'un master dans le domaine des Sciences humaines et sociales.

S'il s'agit d'un master professionnel, l'inscription est subordonnée à une autorisation délivrée par le directeur de l'École doctorale de rattachement. Le candidat qui aura fait part de son intention de s'engager dans un parcours doctoral devra constituer un dossier comportant : l'énoncé du projet de recherche (objet, problématique, hypothèses s'il y en a, méthodologie choisie, calendrier envisagé, etc.) ; un CV détaillé accompagné des éventuelles publications du can-

didat. Une décision sera arrêtée, en commun, concernant l'association du doctorant et du directeur de thèse. Ce choix n'est pas irréversible, mais il engage chacun dans un travail impliquant. Il doit donc reposer sur des proximités, ou au moins des compatibilités suffisantes, aux plans thématique, conceptuel, méthodologique et idéologique, sans négliger le plan relationnel. Les formalités administratives peuvent alors être engagées. L'inscription est à renouveler chaque année, la durée des études doctorales se situant le plus souvent entre 3 et 5 années.

## Activités proposées

Les doctorants sont suivis par Guy Jobert, professeur titulaire de la chaire de Formation des adultes. Ils sont accueillis au sein du laboratoire CRTD (Centre de recherche sur le travail et le développement) du Cnam (EA 4132). Ce laboratoire regroupe les équipes de recherche suivantes : *Clinique de l'activité*, Yves Clot ; *Psychoanalyse, santé, travail*, Christophe Dejourné ; *Ergonomie et neurosciences*, Pierre Falzon ; *Psychologie de l'orientation*, Even Loarer. L'équipe STF est associée au laboratoire RIFT (Recherches et interventions sur la formation et le travail – équipe Form'action, Marc Durand, université de Genève).

Dans un champ de pratiques aussi diversifié et évolutif que la formation des adultes, il est difficile de définir a priori et de façon précise un spectre thématique des recherches pouvant être conduites dans le cadre du laboratoire CRTD. L'intitulé indique cependant les orientations privilégiées : la formation des adultes, et particulièrement la formation professionnelle, dans ses rapports avec l'action, le travail, le développement des personnes et des organisations (le développement des compétences, l'alternance, la VAE, etc.) ; l'analyse des pratiques professionnelles, notamment lorsqu'elles sont adossées aux disciplines des sciences sociales étudiant le travail.



Contact pour les études doctorales : [guy.jobert@cnam.fr](mailto:guy.jobert@cnam.fr)

# Autres certifications

## Titre professionnel Formateur de l'alternance

Inscrit au RNCP, niveau III, ce titre est accessible par la VAE ou au terme d'un parcours de formation lorsque celui-ci est proposé par un organisme ayant passé une convention avec le Cnam.

## Certificats de compétences

Ils s'adressent à des personnes justifiant d'un niveau bac + 2 et d'une expérience d'au moins 2 ans dans le champ professionnel concerné.

### Conseiller en ingénierie de formation (CC 88)

#### Public

Conseillers d'organisme de formation ou d'OPCA ; formateurs indépendants ou salariés d'une petite structure désirant évoluer dans leurs missions ; demandeurs d'emplois au profil commercial désirant acquérir une compétence recherchée au sein des OPCA ou des centres de formation.

#### Objectif

Développer une compétence de conseil en formation pour aider les entreprises à analyser leurs besoins en matière de compétences et de réponse formation.

#### Compétences attestées

- connaître les évolutions du champ de la formation, aux plans législatif, institutionnel et financier
- réaliser des analyses de besoins, d'études de situations, de conception de réponses formation et de dispositifs d'évaluation
- contribuer au pilotage de missions faisant appel à des acteurs externes
- développer une politique d'achat de formation
- construire des appels d'offres et des cahiers des charges

#### Unités d'enseignement

FAD103, FAD110, FAD112, FAD113, DRS101

### Formation et développement des territoires (CC 97)

#### Public

Formateurs, coordinateurs pédagogiques, responsables de dispositifs, conseillers... ayant à construire et à gérer des actions ou des dispositifs de formation, en lien avec l'activité économique locale.

#### Objectif

Articuler le projet économique ou social d'un territoire et la stratégie de formation pour les acteurs en présence.

#### Compétences attestées

- identifier les dynamiques économiques et sociales d'un territoire, et les acteurs institutionnels et individuels porteurs de possibilités de développement
- construire des dispositifs territorialisés d'information, de formation, d'accompagnement, de gestion des ressources humaines
- construire et piloter des systèmes d'accompagnement des projets de développement
- participer aux instances de pilotage des opérations de développement
- animer un réseau d'acteurs sur un territoire, dans une fonction de médiation

#### Unités d'enseignement

FAD109, FAD112, FAD113, FAD122, UA2241

### Accueil, orientation, accompagnement des stagiaires en formation (CC 32)

#### Public

Salariés de centres de formation ; emplois jeunes.

#### Objectif

Développer une compétence d'orientation et d'accompagnement pour aider les personnes à élaborer un projet de formation personnalisé.

#### Compétences attestées

- analyser, comprendre et interpréter les besoins des personnes en formation ;
- savoir orienter et contribuer à l'élaboration d'un projet de formation personnalisé.

#### Unités d'enseignement

FAD103, FAD104, FAD107, FAD108, UA220T

**NB -** Toute personne souhaitant obtenir un certificat de compétence doit obligatoirement prendre une inscription aux enseignements qui le composent. Le certificat de compétence est délivré aux candidats qui ont validé la totalité des unités d'enseignement. Les candidats peuvent obtenir la dispense d'une ou plusieurs unités d'enseignement au titre de la VAE.

## Validation de l'expérience professionnelle / Stage

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité. Cette expérience professionnelle est vérifiée avant la délivrance du diplôme ou du titre.

Les candidats qui souhaitent obtenir la Licence ou le titre Responsable de projets de formation sans pouvoir justifier de l'expérience professionnelle requise dans le domaine de la formation des adultes (1 an pour la licence, 2 ans pour le titre) doivent effectuer un stage de 6 mois (licence) ou de 3 mois (titre).

En cas de doute sur la durée, la qualité ou la nature de son expérience professionnelle par rapport aux exigences du diplôme, le candidat peut faire une demande anticipée d'examen de l'expérience professionnelle. Dossier à retirer à la Scolarité (accès 7, tél. : 01 40 27 20 72).

Pour tout stage, une convention assortie d'une lettre de proposition est nécessaire. Elle précise la mission et les activités prévues, les dates, la durée et le lieu du stage, les coordonnées du tuteur référent, le montant d'une éventuelle indemnité. Cette lettre fait l'objet d'un accord pédagogique de l'enseignant responsable de la spécialité concernée.

Pour obtenir les formulaires de convention de stage et de l'accord pédagogique : <http://formation-paris.cnam.fr> (espace élèves, rubrique convention de stage).

Le stage peut s'effectuer sur un période bloquée (temps plein) ou s'étaler sur plusieurs mois (temps partiel), au sein d'une seule ou de plusieurs structures d'accueil. Dans ce cas, une convention par lieu de stage est nécessaire. Le stage se finalise par l'écriture d'un rapport qui met en évidence l'adéquation de l'expérience du candidat avec les activités de référence de la spécialisation choisie. Le rapport d'expérience est évalué par une commission au moment de la demande de diplôme.

Voir sur le site de la chaire la « Note concernant la validation de l'expérience professionnelle ».

## Validation des acquis

### – Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Les personnes estimant qu'elles disposent d'une expérience et de savoirs professionnels suffisants pour être crédités de certaines UE ou obtenir la totalité d'un titre ou d'un diplôme peuvent déposer un dossier de demande de VAE. Après examen, leur dossier sera présenté à un jury qui statuera. Ce jury se réunit trois fois par an.

La démarche de validation des acquis amène le candidat à faire une analyse de son expérience professionnelle ou personnelle, et des savoirs qu'elle lui a permis d'acquérir au regard des référentiels de diplômes ou de titres. Cette démarche s'effectue dans le cadre d'un accompagnement proposé par le Cnam.

Elle exige du temps et un coût financier (tarif 2010-2011 à Paris : demande individuelle : 700€ ; forfait employeur : 1650 €). Compte tenu du grand nombre de candidats à la validation, des délais d'attente ne sont pas exclus.

Pour toute information concernant la VAE et faire une demande de VAE en ligne : <http://vae.cnam.fr>

Des réunions d'informations sont proposées à Paris. Pour plus d'informations, consulter le site :

<http://formation-paris.cnam.fr> (rubrique : nos autres prestations/validation des acquis).

### – Validation des études supérieures (VES)

Les personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ou ayant suivi des études supérieures ou une formation professionnelle qualifiante, peuvent demander à être dispensées de certaines UE constitutives du diplôme ou du titre qu'elles préparent au Cnam. Si ce diplôme a été délivré dans la même spécialité, il suffit d'en remettre une copie lors de la demande de diplôme. Sinon, des prérequis inclus dans L1 ou L2 pourront être demandés, selon le diplôme ou le titre préparé. Une jurisprudence automatique, consultable au service « Information orientation formation » (accès 5), indique l'accès à certaines formations. Dans le cas où le diplôme obtenu ne fait pas l'objet d'une jurisprudence, le candidat doit remplir un dossier de demande de dispense (à retirer au service de la Scolarité (accès 7)).

Attention : il faut être inscrit au Cnam pour déposer un dossier de VES.

### - Validation des acquis professionnels (VAP 85)

Ce dispositif permet d'accéder à une formation sans posséder le diplôme ou le titre requis à l'entrée.

Sont pris en considération pour la validation : les titres et diplômes français et étrangers ; les formations initiales et continues suivies dans des établissements publics ou privés ; les expériences professionnelles salariées ainsi que les acquis personnels : participation aux activités d'une association, d'un comité, d'un syndicat,

etc. Le candidat relate son expérience en faisant ressortir les activités principales liées à chaque fonction occupée. Le dossier est examiné par une commission pédagogique qui évalue le potentiel et la capacité du candidat à suivre avec succès la formation envisagée. Selon les cas, le candidat peut être dispensé de certains enseignements ou être tenu de suivre des enseignements complémentaires.

## La filière Métiers de la formation en régions



La filière est proposée en totalité ou partiellement dans les régions suivantes : Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Guyane, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Martinique, Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Réunion, Rhône-Alpes. S'adresser directement aux centres régionaux associés du Cnam : [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr) (rubrique «Régions»)

## Coût des formations

À titre indicatif, voici les tarifs des cours du soir à Paris pour l'année 2010-2011 :

- inscription individuelle : droit de base : 150 € (incluant l'accès à la bibliothèque et au musée) + 12 € par crédit ;
- prise en charge des cours du soir par l'employeur : droit de base : 600 € + 300 € pour une UE de 1 à 7 crédits et 600 € pour une UE égale ou supérieure à 8 crédits ;

- forfait DIF : 650 € pour une UE de 1 à 7 crédits (forfait 20h) ; 1050 € pour une UE égale ou supérieure à 8 crédits (forfait 40h) ;
- formation à distance : consulter le site : <http://formation-paris.cnam.fr> (rubrique S'inscrire à Paris) ;
- formation continue en journée : voir le catalogue Formation inter-entreprises ou consulter le site : <http://catalogues-formation.cnam.fr>



## Où et comment vous informer ?

Le Cnam propose plusieurs démarches pour vous informer sur son offre.

Prenez le temps de la réflexion pour choisir la formation la plus adaptée à la réalisation de vos objectifs.

- sur le Cnam et sur son offre de formation

[www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)

01 40 27 23 30, du lundi au vendredi de 9h à 17h

[info-formation@cnam.fr](mailto:info-formation@cnam.fr)

- sur la filière Métiers de la formation :

[www.cnam.fr/formation-adultes](http://www.cnam.fr/formation-adultes)

01 40 27 25 52

*(uniquement si vous n'avez pas trouvé sur le site la réponse à votre question)*

[chaire.formation-adultes@cnam.fr](mailto:chaire.formation-adultes@cnam.fr)

*(uniquement si vous n'avez pas trouvé sur le site la réponse à votre question)*

Pour vous informer, vous orienter,  
vous inscrire, rencontrer des enseignants  
de l'équipe pédagogique

Portes ouvertes du Cnam

12 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2011



Réunion de rentrée de la filière  
le 3 octobre 2011 à 18h15

*(le lieu sera indiqué courant septembre sur le site)*



Conservatoire national des arts et métiers  
Équipe pédagogique Métiers de la formation  
2, rue Conté - Paris III<sup>e</sup>